

Vous recherchez le confort et la qualité à bon prix ?

# Optez pour les HydroSolutions !

Tirez parti des HydroSolutions, un tout nouveau concept de vente et d'installation de systèmes de qualité visant à assurer, à prix avantageux, votre confort à domicile et votre tranquillité d'esprit : **service 24 heures par jour, 365 jours par année • prix concurrentiels • financement avantageux • coûts énergétiques plus abordables • installation selon les normes en vigueur • garantie étendue**

## SYSTÈMES À AIR CHAUD

## SYSTÈMES À EAU CHAUDE



### CHAUFFAGE DE L'ESPACE

Remplacez votre système de chauffage central par un appareil électrique performant et abordable !

Tout électrique à compter de **23\$ par mois**<sup>1</sup>  
Installation comprise

Bi-énergie intégrée<sup>2</sup> (Tarif DT offert) à compter de **45\$ par mois**<sup>1</sup>  
Installation comprise

Tout électrique à compter de **30\$ par mois**<sup>1</sup>  
Installation comprise

Bi-énergie<sup>2</sup> (Tarif DT offert) à compter de **34\$ par mois**<sup>1</sup>  
Installation comprise

**NOUVEAU**

**NOUVEAU**



### CHAUFFAGE DE L'EAU

Optez pour les chauffe-eau de qualité supérieure !

Location de chauffe-eau à compter de **6<sup>23</sup>\$ par mois**<sup>1</sup>  
Installation comprise

Vente de chauffe-eau à compter de **419\$**<sup>1</sup>  
Installation comprise

Achetez un OSO : le summum des chauffe-eau ! **999\$**<sup>1</sup>  
Installation comprise<sup>1</sup>  
Offert en exclusivité par Hydro-Québec

**NOUVEAU**

**155**

**DC2**

Dérivation partielle de la rivière Manouane par Hydro-Québec  
Saguenay—Lac-Saint-Jean 6211-10-005

Appelez dès aujourd'hui !

**ÉNERGIE (363-7443)**

Région de Montréal



**BANQUE LAURENTIENNE**

<sup>1</sup> Plan de financement offert par la Banque Laurentienne : mensualités calculées sans aucune mise de fonds, terme de 120 mois, taux d'intérêt de 9 %, sujet à changement sans préavis. Tout financement est sujet à l'approbation de crédit. Mensualités établies pour une installation de base et

excluant les coûts supplémentaires, parfois applicables dans le cas d'une conversion de la source d'énergie ou de travaux additionnels pour respecter les normes des codes en vigueur.

<sup>2</sup> Avec un système bi-énergie, profitez du tarif DT et réduisez vos frais d'énergie annuels pour le chauffage d'environ 300 \$ par rapport à un système au mazout (valable pour une résidence de 1 700 pieds carrés, selon le prix du mazout à Montréal publié en avril 2001 par la Régie de l'énergie). Grâce au tarif DT, économisez également jusqu'à 42 % sur vos frais d'électricité relativement au climatiseur, au chauffe-piscine, au filtre de piscine et à d'autres appareils électriques. Aucune subvention n'est accordée à l'achat de ce système.

<sup>3</sup> Ces prix peuvent changer sans préavis et ne comprennent pas les taxes. Il n'y a aucuns frais supplémentaires si l'installation actuelle est conforme aux normes et qu'elle ne nécessite aucune modification ou de conversion du système.

Note : Le service est limité à certains secteurs. Informez-vous auprès d'Hydro-Québec pour vérifier s'il est offert dans le vôtre.